

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 5 NOVEMBRE 2007

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Lecture du discours du maire
4. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
6. Trésorerie
7. Adoption des comptes fournisseurs
8. Engagement de crédits - Novembre 2007
9. Nomination – Organigramme municipal
10. ADMQ – Formation « La communication écrite, un outil de gestion efficace »
11. Remboursement des frais engagés par les municipalités du Québec – Fiscalité municipale des exploitations agricoles
12. Prêt salle municipale de Lac-aux-Sables – CAB Mékinac
13. Cercle des fermières – Demande de local de l'ancienne Maison des Jeunes
14. Rencontre Sûreté du Québec - Inscription
15. Appui St-Casimir – Lien routier Grondines
16. Adjudication de contrat – Enlèvement et transport des déchets domestiques
17. Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables – Approbation des prévisions budgétaires 2008
18. Mandat du comité consultatif en environnement
19. Pacte rural – Demande d'aide financière – Tour internet secteur Hervey Jonction
20. Appui à la demande à la CPTAQ – Gaetan Genest
21. Signature Mauricie – Demande d'utilisation
22. Nomination – Comité de négociation – Contrat de travail
23. Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales
24. Varia

Période de question – Parole à l'assemblée

25. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce cinquième jour de novembre deux mil sept (5 novembre 2007) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, Maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller
Jean-Pierre Delisle, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence du maire, monsieur Marius St-Amant. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2007-11-287

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 5 novembre 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du *1^{er} octobre 2007* et de la session spéciale du *23 octobre 2007* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2007-11-288

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du *1^{er} octobre 2007* et de la session spéciale du *23 octobre 2007* soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

3. Lecture du discours du maire

Le maire, monsieur Marius St-Amant procède à la lecture du discours du maire conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal Ce discours sera publié dans le journal L'Écho du Lac et disponible sur le site internet de la municipalité. (www.lac-aux-sables.qc.ca)

ADOPTÉE

Opération Nez-Rouge – Demande de commandite

2007-11-289 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une commandite de 100 \$ à Opération Nez-Rouge (Fondation Jeunesse Mékinac).

ADOPTÉE

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 05-11-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2007-11-290 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 05-11-2007.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 56

Fin : 20 h 09

5. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de octobre 2007.

6. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par trimestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités financières au 30 septembre 2007.

7. Adoption des comptes fournisseurs

2007-11-291 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 octobre 2007 au montant de 55 635,61 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 octobre 2007.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

8. Engagement de crédits - Novembre 2007

2007-11-292

Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les dépenses suivantes soient autorisées en novembre 2007, selon la liste présentée.

DESCRIPTION	MONTANT
Clinomètre	178 \$
Achat, installation de la tour internet haute vitesse à la salle municipale de Hervey Jonction et raccordement de la fibre optique	9 720 \$
Total	9 898 \$

Afin de pourvoir à la dépense pour l'achat d'une tour et le raccordement de la fibre optique à la salle municipale de Hervey Jonction, le surplus accumulé sera affecté pour un montant de 9 720 \$ et transféré au poste 22-600-00-721.

ADOPTÉE

9. Nomination – Organigramme municipal

CONSIDÉRANT l'organigramme préparé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière et que ce dernier fait partie intégrante de la présente résolution;

2007-11-293

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte l'organigramme 2007-2008.

ADOPTÉE

10. ADMQ – Formation « La communication écrite, un outil de gestion efficace »

2007-11-294

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à participer à la formation offerte par l'ADMQ « La communication écrite, un outil de gestion efficace » qui se tiendra à Trois-Rivières le 14 novembre 2007. La municipalité défraiera les frais d'inscription et de déplacement.

ADOPTÉE

11. Remboursement des frais engagés par les municipalités du Québec – Fiscalité municipale des exploitations agricoles

CONSIDÉRANT qu'une problématique est soulevée par le Conseil de la MRC de Maskinongé, en ce qui a trait au remboursement des frais liés aux modifications des progiciels de taxation municipale, dans le cadre du nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac ainsi que toutes ses municipalités locales vivent cette même problématique;

CONSIDÉRANT qu'en 2006, le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles;

CONSIDÉRANT que ce régime est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007;

CONSIDÉRANT que pour l'instauration de ce nouveau régime, le gouvernement s'est engagé à rembourser les municipalités pour les frais découlant de l'adaptation des systèmes informatiques servant à l'établissement des rôles d'évaluation et à l'émission des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT que selon l'information véhiculée, lors de la mise en place du régime, les municipalités recevraient la totalité des frais engagés par elles, dans le cadre de ce nouveau régime;

CONSIDÉRANT que dans plusieurs cas, le remboursement ne représente par la moitié des coûts reliés aux modifications des progiciels de taxation municipale;

CONSIDÉRANT que les Territoires non organisés ont été obligés de se doter de ce nouvel outil alors que ceux-ci n'ont pas de territoire agricole;

2007-11-295

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard, de revoir les modalités de remboursement aux municipalités du Québec, afin qu'elles puissent recevoir la totalité des frais engagés dans le cadre du nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles.

ADOPTÉE

12. Prêt salle municipale de Lac-aux-Sables – CAB Mékinac

2007-11-296

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Lac-aux-Sables au Comité Action Bénévole Mékinac pour la tenue d'une rencontre d'information le lundi 12 novembre 2007 de 9 h 00 à 15 h 00.

ADOPTÉE

13. Cercle des fermières – Demande de local de l'ancienne Maison des Jeunes

CONSIDÉRANT la demande du Cercle des fermières de Lac-aux-Sables afin d'utiliser le local de la maison des jeunes;

2007-11-297

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sable autorise le Cercle des fermières à utiliser une partie du local de la maison des jeunes, toutefois la table de billard restera en place. Il est de plus résolu de prêter la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement le 11 novembre 2007 pour l'Expo-Vente et en janvier 2008 pour le souper des Fêtes.

ADOPTÉE

14. Rencontre Sûreté du Québec - Inscription

2007-11-298

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables inscrive les membres suivants du conseil municipal à la rencontre avec la Sûreté du Québec qui se tiendra le mardi 13 novembre 2007 à St-Tite, à savoir :

Marius St-Amant
Suzanne Béland
Jacques Champagne

Marielle Denis
Yvon Bourassa
Jean-Pierre Delisle

Il est de plus résolu que la municipalité assume les frais de déplacement.

ADOPTÉE

15. Appui St-Casimir – Lien routier Grondines

ATTENDU que depuis mai 2005, les travaux sur la Route Guilbeault sont commencés,

ATTENDU que cette route est nécessaire au développement de l'Ouest du comté de Portneuf et attendue depuis de nombreuses années,

ATTENDU que cette route améliorera la sécurité de façon importante en diminuant la circulation sur la rue Notre-Dame, rue très étroite en bordure de la Rivière Ste-Anne,

ATTENDU que les Municipalités de Deschambault-Grondines et Saint-Casimir ont investi beaucoup de temps et d'argent dans ce lien routier,

ATTENDU qu'au départ cette route devait être terminée en 2007,

ATTENDU que maintenant les deux Municipalités ont rempli leur part de protocole,

ATTENDU que lors de nos discussions le Ministère devait faire la courbe en 2008 et l'asphalter en 2009,

2007-11-299

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appuie les démarches de la municipalité de St-Casimir et :

- Demande sérieusement que le Ministère des Transports planifie de faire la courbe et l'asphaltage en 2008 puisque l'ensemble des travaux sont terminés à l'exception de la correction entre le 2^{ème} et 3^{ème} Rang de Deschambault-Grondines qui doit être fait en 2008,
- Que copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Transports, Madame Julie Boulet, au Député de Portneuf Monsieur Raymond Francoeur, Monsieur Luc Bergeron, directeur de la Capitale Nationale, à Monsieur Yvan Barrette, directeur régionale à Cap-Santé.

ADOPTÉE

16. Adjudication de contrat – Enlèvement et transport des déchets domestiques

2007-11-300

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables reporte l'adjudication du contrat de cueillette des ordures à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

17. Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables – Approbation des prévisions budgétaires 2008

2007-11-301 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les prévisions budgétaires de l'année 2008 présentant une contribution municipale de 6 968 \$.

ADOPTÉE

18. Mandat du comité consultatif en environnement

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a créé un comité consultatif en environnement, par sa résolution 2007-03-065, suite à la fin des travaux du comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables ;

CONSIDÉRANT que le mandat de ce comité n'a pas été défini dans la résolution lors de sa création ;

2007-11-302 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables définit, que le mandat du comité consultatif en environnement est d'effectuer un suivi pour la mise en application des recommandations déposées par le Comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables et d'étudier les nouvelles situations pouvant avoir un impact sur l'environnement. Il est de plus résolu de nommer monsieur Jacques Champagne sur le comité consultatif en environnement, en remplacement de Yvon Bourassa comme représentant du conseil municipal.

ADOPTÉE

19. Pacte rural – Demande d'aide financière – Tour internet secteur Hervey Jonction

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'une enveloppe discrétionnaire de 5 000 \$ dans le cadre du pacte fiscal;

CONSIDÉRANT que le projet d'installation d'une tour internet afin de desservir la population du secteur d'Hervey Jonction est admissible à ce programme;

2007-11-303 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve une aide financière de 2 680 \$ dans le cadre du pacte fiscal à la MRC de Mékinac. Il est de plus résolu d'autoriser Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer tous les documents requis pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

20. Appui à la demande à la CPTAO – Gaetan Genest

ATTENDU que le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est pas une érablière;

ATTENDU que le lot visé est utilisé actuellement pour un usage commercial et a fait l'objet d'une autorisation à des fins autres qu'agricoles soit industrielles (dossier 35010-190784);

ATTENDU que la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire même si d'autres endroits sont disponibles sur le territoire en zone blanche (mais qui ne sont pas adjacent au lot que l'on souhaite agrandir);

ATTENDU que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins ;

ATTENDU que la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté;

ATTENDU que la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire;

ATTENDU que la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région;

ATTENDU que la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

ATTENDU que la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

2007-11-304

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par M. Gaetan Genest auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE

21. Signature Mauricie – Demande d'utilisation

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale de la Mauricie et Tourisme Mauricie nous invitent à témoigner notre appartenance à la Mauricie en s'associant à un mouvement de promotion en affichant la signature « Mauricie »;

2007-11-305

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire participer à ce mouvement de promotion et mandate la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à faire les démarches et à signer tous les documents requis pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

22. Nomination – Comité de négociation – Contrat de travail

CONSIDÉRANT que la convention collective de travail des employés syndiqués et celles des cadres de la municipalité se terminent tous le 31 décembre 2007;

2007-11-306

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les conseillers suivants sur le comité de négociation à savoir :

- Réal Marcotte
- Jacques Champagne

- Yvon Bourassa.

ADOPTÉE

23. Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

2007-11-307

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve l'état déposé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 30 novembre 2007 pour acquitter toute somme due. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE

24. Varia

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 53
Fin : 21 h 15

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, *Code Municipal du Québec*)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

25. Levée de l'assemblée

2007-11-308

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant
Maire

Mme Nathalie Vallée
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière